



communes amies des forêts anciennes

FSC (Forest Stewardship Council)



Histoire du label

Le FSC International a été créé en 1993 suite au Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio.

Le groupe de travail FSC Suisse (FSC Suisse) a été institué sous la forme d'une association le 18 décembre 2003 à Schönbühl, près de Berne, par des représentants de l'économie forestière et du bois, des entreprises du commerce de détail, des associations environnementales et sociales ainsi que d'autres groupes intéressés.

Le site suivant offre d'autres précisions: www.fsc-suisse.ch

Principes

Le FSC s'engage dans le monde entier pour une économie forestière respectueuse de l'environnement, supportable du point de vue social et économiquement rentable.

Pour atteindre ses buts, le FSC met en place des normes globales, dans un processus participatif tenant compte de tous les intérêts et de toutes les opinions, permettant de certifier que la forêt est exploitée de manière exemplaire.

Source: www.fsc-suisse.ch

Organisation

FSC International, Bonn, Allemagne

A l'échelle mondiale, le FSC est structuré sous la forme d'une association. Les organisations, entreprises et personnes individuelles peuvent en devenir membres et obtien-

nent ainsi le droit de vote au sein du FSC. Tous les organes de décision du FSC suivent un système à trois chambres, dans lequel les décisions sont prises au consensus entre la chambre environnementale, la chambre sociale et la chambre économique. Lors de leur entrée, les membres doivent se décider pour une de ces trois chambres et justifier leur demande. Afin d'éviter un déséquilibre à l'échelle mondiale, le FSC a prévu, outre le système des trois chambres, un équilibre entre les membres de l'hémisphère nord et ceux de l'hémisphère sud. Chaque chambre dispose du même nombre de voix pour les décisions. Aucune autre chambre ne peut donc mettre les autres en minorité. L'occupation des postes du comité, qui travaille à titre honorifique, suit également cette séparation tripartite: outre le directeur, chaque chambre met un membre du comité et un suppléant à disposition. La tâche principale du FSC est de créer et de gérer des règles pour une exploitation forestière responsable. En outre, l'accréditation des organismes de certification est une des tâches fondamentale du FSC.

Groupes de travail FSC nationaux

Le FSC International encourage la création de groupes de travail actifs à l'échelon national. C'est à ceux-ci qu'il revient de développer les standards FSC nationaux et d'assumer le travail d'information relatif au FSC.

Organes de certification et auditeurs locaux

Le FSC délègue l'évaluation des exploitations forestières et des entreprises actives dans le secteur du bois à des organes de certification. Dans le cadre de la procédure d'accréditation, on veille à ce que les organisations de certification disposent du savoir-faire nécessaire pour pouvoir effectivement vérifier les standards FSC et que les auditeurs soient disponibles pour réaliser les examens sur le terrain. Chaque organe de certification homologué est audité au moins une fois par an. Cela assure qu'ils travaillent selon des normes uniformes dans le monde entier.

Source: www.fsc-deutschland.de

Nouveaux standards nationaux

En 2009, de nouvelles normes nationales à la base de la certification ont été édictées pour les labels FSC et PEFC en Suisse. Les deux organisations de labels les ont mises en vigueur au printemps de la même année. La version précédente avait été élaborée en 1999 sous l'égide de ce qui était alors l'OFEFP; elle comportait cependant des lacunes, que les entreprises de certification devaient combler au moyen de leurs propres catalogues de questions. Cela expliquait en partie les coûts élevés de la certification en Suisse. Les nouvelles normes communes offrent de nombreux avantages: elles tiennent compte du fait que les deux labels sont largement répandus en Suisse et que bon nombre d'entreprises forestières les possèdent les deux; leurs critères correspondent aux attentes de l'OFEV par rapport aux exigences de base d'une sylviculture proche de la nature et les nouvelles certifications ou leur renouvellement devraient être moins onéreux.

Source: www.bafu.admin.ch/wald/01234/01239/index.html?lang=fr

Développement économique

En Suisse, 605'193 hectares de forêts sont déjà certifiés FSC. À l'échelle mondiale, quelque 117 millions d'hectares de forêts disposent d'un certificat FSC (situation novembre 2009).

Source: www.fsc.org

Les produits à base de papier sont enregistrés en fonction du produit. C'est ainsi qu'il existait 399 papiers graphiques FSC au moment de la publication de ce document.

Source: www.fsc-paper.org

Produits en papier avec le label FSC

Pour le papier FSC, il en va principalement de papier à base de fibres fraîches, et un seul produit à ce jour (Era Pure Natural) est un papier recyclé. Dans l'évaluation écologique, les papiers produits à partir de fibres fraîches présentent un bilan nettement plus mauvais que les papiers recyclés. Les papiers FSC ne sont donc que très rarement des papiers écologiques. De manière générale, dans la mesure du possible il convient d'utiliser du papier recyclé labellisé «Ange Bleu» ou du papier au label «FSC Recycled». Le papier «FSC 100%» n'est recommandable que lorsqu'il n'est pas possible d'éviter l'utilisation de papier à base de fibres fraîches. «FSC-Mix» est pour sa part peut recommandable en raison de sa part relativement faible de fibres FSC.

En achetant du papier FSC, il faut donc être conscient du fait que si le papier est allemand par exemple, il porte le label FSC allemand. La cellulose peut pour sa part provenir d'autres pays et remplir des standards FSC du pays correspondant, qui présentent par exemple un niveau plus bas que le FSC allemand.

On notera également qu'il existe trois labels FSC différents:

FSC Pure ou 100%: exclusivement à base de bois ou de fibres FSC.

FSC Mix: mélange de bois/fibres FSC, bois/fibres de sources contrôlées et de bois/fibres recyclés.

FSC Recycled: exclusivement à partir de bois/fibres recyclés.

On voit apparaître depuis peu le label «contrôlé FSC». Ces produits proviennent de bois avec d'autres labels (non FSC), mais sont contrôlés par FSC. Il ne s'agit pas de produits FSC.

PDF détaillés sur les labels sur: www.fsc-suisse.ch.

Les différents produits en papier FSC ainsi que des détails à ce sujet sont disponibles sur le site Internet dédié au papier FSC: www.fsc-paper.org.

Appréciation FUPS

Avantages:

Comme pour le PEFC, l'avantage du label est également son inconvénient: FSC possède des standards spécifiques pour chaque pays. Cela présente l'avantage que les pays du Tiers-Monde peuvent également faire certifier leurs forêts et ainsi améliorer leur économie forestière. L'inconvénient est que ces forêts sont parfois exploitées de façon nettement moins durable que les forêts suisses p.ex., et ce malgré la certification, parce que des standards nettement plus bas sont applicables dans les pays du Tiers-Monde.

Le papier FSC présente l'avantage que l'on est certain qu'aucun bois provenant de pillage n'a été employé, même lorsque l'on fait usage de papier à base de fibres fraîches.

Inconvénients:

Voir l'explication sous avantages. Un important inconvénient sont également les prescriptions et les standards du FSC, PEFC et d'autres labels du bois. Pour le consommateur moyen, il est difficile de se faire une vue d'ensemble et d'interpréter correctement le nombre de prescriptions et d'informations. Pour le FSC s'ajoute le fait qu'il existe trois différents labels.

À quelques rares exceptions, les papiers FSC sont des papiers à base de fibres fraîches, et ne sont donc pas des papiers écologiques.

Sites officiels:

www.fsc-suisse.ch
www.fsc.org
www.fsc-paper.org

État de l'information: novembre 2009

PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes)



Histoire du label

Le processus PEFC a été initié en 1998 par des propriétaires de forêts scandinaves, français, autrichiens et allemands, en collaboration avec des représentants de l'économie du bois. Le PEFC Council (PEFCC; www.pefc.org) a été institué officiellement le 30 juin 1999 à Paris. Il élabore le cadre servant à la reconnaissance des initiatives et des systèmes nationaux de certification. La documentation technique ainsi que le règlement du PEFCC définissent les exigences minimales pour les systèmes de certification de la forêt et les standards à remplir aux échelons national et régional. Le bois et les produits en bois et à base de bois qui satisfont aux exigences PEFC peuvent être labellisés PEFC lorsqu'une preuve crédible de chaîne de production existe (chain-of-custody).

À l'heure actuelle, 22 systèmes de certification nationaux ont suivi avec succès la procédure de reconnaissance PEFC. Des experts indépendants ont certifié que tous les systèmes remplissaient les exigences du PEFC. En font notamment partie le respect des conventions internationales et des législations nationales, la participation de tous les groupes d'intérêts lors de la définition des standards, la prise en compte de directives uniformes pour une exploitation durable de la forêt et l'accréditation des organes de certification.

Les règles en vigueur pour le PEFC Suisse sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2008, mais on prévoit une séparation du label Q et de PEFC.

Documents techniques et informations complémentaires: www.pefc.ch

Principes

L'objectif premier de PEFC est de documenter et d'améliorer l'exploitation durable des forêts. En outre, PEFC offre un instrument de marketing pour la matière première renouvelable qu'est le bois, ce qui devrait contribuer à améliorer l'image de l'économie forestière et de ses partenaires commerciaux.

Vu les possibilités de certification existant à l'échelon régional, PEFC offre une bonne efficacité économique et est approprié pour tous les propriétaires de forêts, en particulier pour les exploitations forestières familiales telles qu'on les rencontre en Europe. L'expertise indépendante offre aux clients et partenaires commerciaux l'assurance que les forêts sont exploitées selon des standards élevés.

PEFC admet la reconnaissance d'autres systèmes de certification forestiers dans le monde entier, pour autant qu'ils soient également crédibles, volontaires et transparents et qu'ils ne discriminent pas les propriétaires de forêts.

Organisation

Le PEFC regroupe 31 organes PEFC nationaux. Outre 24 pays européens, il comprend l'Australie (AFS), le Brésil (CERFLOR), le Gabon (PAFC), le Chili (CERTFOR), le Canada (CSA), la Malaisie (MTCC) et les USA (SFI/ATFS).

Par ailleurs, PEFC est également soutenu par les associations suivantes de l'industrie du bois, du commerce du bois et des propriétaires forestiers à titre de membres exceptionnels:

1. FEBO (Fédération européenne du négoce du bois)
2. CEPI (Confederation of European Paper Industries)
3. CEI Bois (European Confederation of Woodworking Industries)
4. ELO (European Landowners Organisation)
5. CEPF (Confédération européenne des propriétaires forestiers).
6. UEF (Union européenne des forestiers)
7. FECOF (Fédération européenne des communes forestières)
8. USSE (Union of Foresters of Southern Europe)
9. ENFE (European Network of Forest Entrepreneurs)
10. MECSEA (Manufacturers of Education and Commercial Stationary European Ass.)
11. ETS (European Tissue Symposium)

Les associations environnementales, les syndicats et les représentants du commerce de détail sont également invités à participer au processus PEFC à l'échelon national ou international.

Développement économique

En novembre 2009, 145'005 hectares de forêts étaient certifiés PEFC en Suisse. À l'échelle mondiale, ce sont 225'480'425 hectares.

Source des informations ci-dessus: www.pefc.ch et www.pefc.org

Nouveaux standards nationaux

En 2009, de nouvelles normes nationales à la base de la certification ont été édictées pour les labels FSC et PEFC en Suisse. La version précédente avait été élaborée en 1999 sous l'égide de ce qui était alors l'OFEFP. Elle comportait cependant des lacunes, que les entreprises de certification devaient combler au moyen de leurs propres catalogues de questions, ce qui explique en partie les coûts élevés de la certification en Suisse. Les nouvelles normes offrent de nombreux avantages: elles tiennent compte du fait que les deux labels sont largement répandus en Suisse, bon nombre d'entreprises forestières les possèdent les deux, leurs critères correspondent aux attentes de l'OFEV par rapport aux exigences de base d'une sylviculture proche de la nature et les nouvelles certifications ou leur renouvellement devraient être moins onéreux.

Source: <http://www.bafu.admin.ch/wald/01234/01239/index.html?lang=fr>

Produits en papier munis du label PEFC

Il n'existe malheureusement aucune vue d'ensemble exhaustive des produits en papier munis du label PEFC. Selon PEFC Suisse, la saisie se fait pays par pays. Comme pour FSC, il existe des papiers contenant différents pourcentages de PEFC, qui sont cependant désignés avec des logos différents. Le label PEFC est imprimé sur le produit - «on-product» - lorsque la part de cellulose certifiée PEFC est d'au moins 70 %.

Le site www.pefc.de donne de nombreuses indications en allemand sur les critères d'attribution ou l'utilisation du logo. On veillera cependant au fait que PEFC, comme c'est d'ailleurs également le cas pour FSC, doit remplir des standards différents selon le pays concerné. Les indications sur le site Internet allemand sont donc uniquement valables pour les produits allemands et les forêts allemandes. En achetant du papier PEFC, il faut donc être conscient du fait que si le papier allemand porte le label PEFC, la cellulose peut provenir d'autres pays et satisfaire les standards PEFC du pays en question.

Source: téléphonique auprès de PEFC Suisse, www.pefc.de, et FUPS.

Appréciation FUPS

Avantages:

Comme pour FSC, l'avantage du label est également son inconvénient: PEFC possède des standards spécifiques pour chaque pays. Cela a l'avantage que les pays du Tiers-monde peuvent également faire certifier leurs forêts. L'inconvénient est que ces forêts sont parfois exploitées de façon nettement moins durable que les forêts suisses p.ex., et ce malgré la certification, parce que des standards nettement inférieurs sont valables dans les pays du Tiers-monde.

Inconvénients:

Voir l'explication sous avantages. Les prescriptions et les standards de PEFC, comme pour FSC et d'autres labels du bois, constituent également un inconvénient majeur. Pour le consommateur moyen, il est difficilement possible de se faire une vue d'ensemble et d'interpréter correctement le grand nombre d'indications et d'informations.

Nota Bene: les papiers PEFC sont constitués de 100 % de fibres fraîches et ne sont donc pas des papiers écologiques!

Sites officiels:

www.pefc.ch
www.pefc.org
www.pefc.de

État de l'information: novembre 2009

PEFC versus FSC

Les défenseurs de l'environnement donnent la préférence au standard FSC. L'argument donné est que celui-ci exclut catégoriquement le défrichage des forêts primaires et des forêts HVCF* ainsi que leur transformation en plantations de bois, et qu'il pose des restrictions très strictes à une utilisation économique de ces forêts. Ces critères sont particulièrement importants dans les régions du monde où les peuplements forestiers naturels sont particulièrement menacés, comme en Amérique du Sud, en Asie du Sud-est ou en Russie. Par ailleurs, FSC prohibe également l'utilisation de plantes ou d'essences d'arbres génétiquement modifiés.

* HVCF: High Value Conservation Forest, forêt particulièrement riche en espèces, digne de protection

Les défenseurs du FSC renvoient notamment aux structures décisionnelles internes démocratiques du label. Le système FSC se base sur trois chambres: l'environnement, l'économie et le social. Si une seule chambre donne un vote à l'unanimité, elle ne peut être contrainte en un autre sens par une des deux autres chambres. L'attrait de cette structure pour les organisations environnementales est évident, car elles ne peuvent être minorisées si elles se présentent en rangs serrés.

Les adeptes du PEFC de leur côté rappellent que l'objectif de leur système est comparable à celui du FSC. Par ailleurs, PEFC serait plus aisé à mettre en œuvre, et donc meilleur marché. Les petits et moyens propriétaires de forêts profitent du fait que le principe régional du PEFC ne prescrit pas obligatoirement une certification individuelle.

Les organes institutionnels du PEFC prennent également en compte les points de vue écologiques et sociaux. Les groupes d'intérêts concernés peuvent y faire entendre leur voix. Cependant dans le PEFC, en principe aucun groupe d'intérêts ne peut contraindre un propriétaire de forêt. Le PEFC renvoie à des projets de certification parallèles FSC-PEFC de certaines forêts, et arrive ainsi à la conclusion suivante que les deux systèmes permettent d'atteindre les mêmes objectifs de durabilité écologique, économique et sociale.

Source:

www.papierunion.de/pau/generator/page=highlights_artikel/id=110342.jsp#9

Une étude comparative le montre: le FSC est le n° 1

Selon les conclusions de études récentes du WWF, le label FSC demeure le seul label crédible pour une économie forestière responsable.

Le label FSC (Forest Stewardship Council) demeure le seul certificat crédible à l'échelle internationale pour une économie forestière responsable. C'est la conclusion à laquelle arrive la fondation pour l'environnement WWF après l'évaluation de trois études comparant les principaux systèmes de certification.

«Le FSC est le système qui remplit de loin le mieux les exigences d'une économie forestière supportable aux plans écologique et social» selon Nina Griesshammer, experte en forêts au WWF. Il existe des études présentant les différences des systèmes de certification des forêts depuis qu'il existe plus d'un système. Comme tous les systèmes évoluent, le WWF a décidé de prendre une fois de plus les systèmes les plus importants sous la loupe.

L'intérêt a porté cette fois-ci sur l'amélioration de l'exploitation de la forêt ainsi que sur l'applicabilité pratique et mondiale des systèmes. Le WWF et la Banque Mondiale ont développé en commun un catalogue de questions ad hoc (QUACC). Parallèlement, l'entreprise UPM a vérifié dans une certification parallèle de FSC et de PEFC les différences apparaissant dans la mise en œuvre en pratique. Afin d'évaluer les améliorations dans la forêt, le WWF a analysé les conditions posées par les certificateurs aux exploitations forestières (corrective action requests).

«Les trois études ont montré que FSC est celui qui remplit au mieux les exigences du WWF» conclut Nina Griesshammer. Les critères FSC seraient plus clairs, plus simples à vérifier et plus uniformes à appliquer à l'échelle mondiale. Le WWF va donc continuer à recommander le système FSC aux gouvernements, propriétaires de forêts, entreprises, institutions financières et consommateurs.

Informations complémentaires: www.fsc-deutschland.de/newsletter/74/510
ou www.wwf.de/fsc.

État de l'information: novembre 2009